

# Réduction des impacts environnementaux liés aux manifestations culturelles : exemple de l'association Zone 51, organisateur du festival « Léz'arts scéniques »

> Sélestat et Centre Alsace

> Associations, collectivités



## Localisation :

L'association «Zone 51» est une association sélestadienne (67) née en 1998, composée actuellement de 40 bénévoles actifs, dont l'objectif principal est la promotion des musiques actuelles.  
[www.zone51.net/zonecolo/](http://www.zone51.net/zonecolo/)



## Contacts :

Zone 51  
[linda@zone51.net](mailto:linda@zone51.net)

SMICTOM Alsace Centrale  
 Olga Boidot  
[courrier@smictom-alsacentrale.fr](mailto:courrier@smictom-alsacentrale.fr)

ADEME  
[ademe.alsace@ademe.fr](mailto:ademe.alsace@ademe.fr)

L'organisation d'une manifestation représente en moyenne, pour chaque participant :

- la production de 500 grammes de déchets, dont plus de la moitié est facilement valorisable
- la consommation de 100 grammes de papier
- la consommation de 200 kWh d'énergie (soit une ampoule basse consommation allumée pendant dix heures).

Une manifestation-type qui accueillerait 5 000 personnes générerait donc 2,5 tonnes de déchets, consommerait 1 000 kWh d'énergie et nécessiterait 500 kg de papier. Ces éléments montrent bien tout l'enjeu que peut représenter une gestion cohérente de l'environnement sur l'événementiel, sans oublier les perspectives de sensibilisation à l'environnement qu'offrent les manifestations culturelles ou sportives.

L'association Zone 51 organise 20 manifestations environ par an, dont le point d'orgue est le festival estival «Léz'arts scéniques» à Sélestat sur 3 jours. Le principe de ce festival est de pouvoir proposer une programmation musicale éclectique et en parallèle développer un thème sous forme de conférences, débats et sensibilisation.

Suite à la démarche engagée en 2006 par la thématique sur la biodiversité, l'association a décidé de poursuivre et amplifier ses actions pour diminuer les impacts liés à ses activités: organisation de concerts et de festivals.



En 2007, Zone 51 signe la charte de partenariat avec l'ADEME et devient adhérent au club « Planète Gagnante ». Les actions phares sont alors la réduction et la valorisation des déchets, qui bénéficient des soutiens de l'ADEME, du SMICTOM d'Alsace Centrale, de la DIREN et de la brasserie Heineken.

Toutes les actions mises en place pour le festival 2007 « Léz'arts scéniques » font désormais partie intégrante du fonctionnement de l'association Zone 51, et sont systématiquement reconduites dans l'organisation de toutes leurs manifestations.

## Principe de fonctionnement

### La communication éco-responsable

- L'objectif de Zone 51 est de **limiter les impressions** de flyers; pour y arriver, le **recto-verso** est systématiquement utilisé et la communication via Internet est privilégiée
- Les impressions sont réalisées sur **papier recyclé** (écolabels officiels) et avec des **encres végétales**, dans une imprimerie « Imprim'vert® »; cette marque garantit que l'imprimeur gère correctement ses déchets d'activité, et n'utilise pas de produits dangereux
- Sensibilisation à l'environnement pendant le festival

### Le transport éco-responsable

- Zone 51 est partenaire de « 1.2.3 en voiture » qui organise du **covoiturage** pour se rendre sur le festival; de plus le site est facilement accessible à pied ou en bus depuis la gare SNCF de Sélestat
- Un partenariat est mené en 2008 avec une compagnie de transports (**bus**) pour organiser, via une inscription sur le site internet de la compagnie, d'un transport en bus à 1€ au départ de Colmar, Strasbourg, Haguenau et Mulhouse le vendredi et le retour le lundi matin
- Une réflexion est également menée pour limiter l'impact des transports liés à l'organisation du festival

### Le choix des prestations

- **Des cendriers** ont été mis en place sur tout le site, dans un objectif de propreté
- Une réflexion est menée sur le choix des prestataires alimentaires choisis sur des critères développement durable (travail sur la vaisselle jetable recyclable, sur une restauration biologique...)

### La réduction des déchets

- Jusqu'à présent, 40000 gobelets jetables par an étaient consommés; l'objectif est de ne plus produire ces déchets. Zone 51 a donc mis en place un système de **gobelets réutilisables** consignés pour toutes les boissons (cf. détail ci-contre).
- Pour l'équipement lié à l'accueil des artistes et de l'organisation, Zone 51 a fait appel à l'association Emmaüs locale qui a fourni du matériel de récupération (ustensiles de cuisine, couverts, sièges...). En 2008 des verres réutilisables spécifiques seront utilisés par l'organisation.

### La valorisation des déchets

- La collectivité responsable de la gestion des déchets sur le territoire (SMICTOM d'Alsace Centrale) a, en partenariat avec Zone 51, mis en place la **collecte sélective** pour les emballages recyclables (verre, papier, plastique); pendant l'édition 2007 de « Léz'arts scéniques », ce sont **4,27 tonnes de déchets recyclables** qui ont été collectés (soit 65% du total)
- Ne plus avoir de gobelets jetables améliore le traitement des déchets, qui se fait par compostage sur ce territoire

### La sensibilisation aux thèmes du développement durable

- Zone 51 s'attache à sensibiliser son public au développement durable; en 2006 le thème du festival était la biodiversité
- L'écologie devient un thème transversal, véhiculé sur le site Web de Zone 51, par le biais de l'action sur les gobelets réutilisables et avec les partenaires de l'association (SMICTOM d'Alsace Centrale...)

## Caractéristiques techniques et données économiques

### Moyens spécifiques pour les gobelets

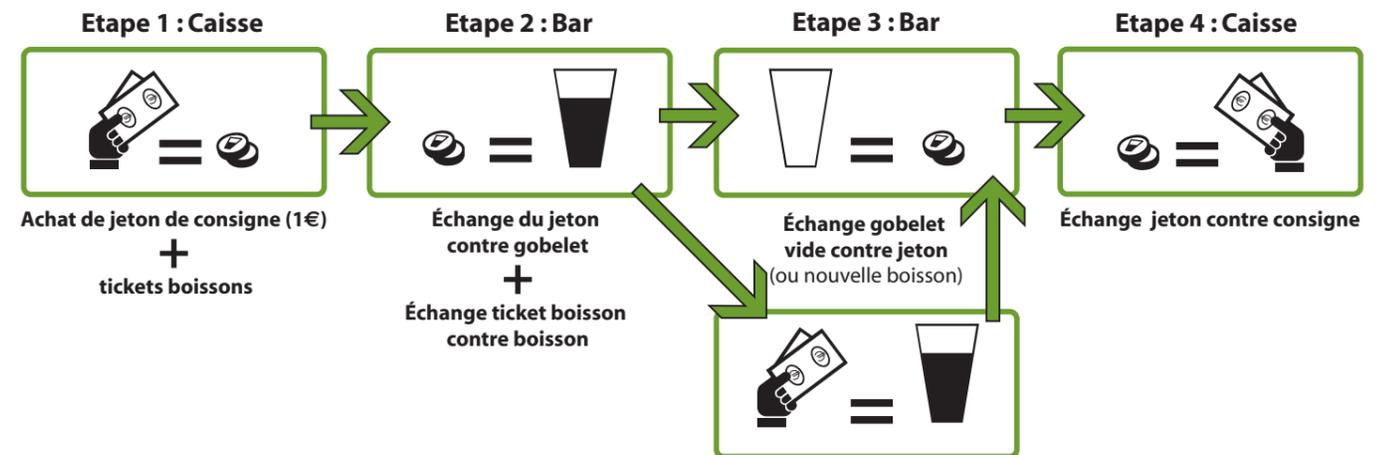
#### Investissements :

- **Achat des gobelets:**  
Zone 51 a commandé 20 130 gobelets à un fournisseur allemand (Cup-service, [www.cup-service.de](http://www.cup-service.de)\*) pour l'ensemble des manifestations annuelles. Le coût total (gobelets en polypropylène de 25 cl avec impression) a été de 8 485€ HT, soit 42 centimes par gobelet.  
> Les gobelets choisis doivent être assez résistants pour permettre un nombre élevé de réutilisations.
- **Achat des jetons de consigne:**  
Zone 51 a commandé 20 000 jetons, pour un prix total de 1 277€ HT.  
> Les jetons ne doivent pas être trop fins pour être facilement utilisés.
- **Achat d'un lave-vaisselle professionnel:**  
L'équipement représente un coût de 2 339€ HT. Le choix des produits de lavage et de rinçage doit se faire sur des critères environnementaux (produits verts).  
> Une attention particulière est à apporter dans le choix du matériel qui doit avoir une bonne efficacité énergétique.

\*il existe d'autres fournisseurs de gobelets et de services (exemples d'associations proposant la location de gobelets [www.ecocup.eu](http://www.ecocup.eu), [www.trimarrant.org](http://www.trimarrant.org))

#### Fonctionnement :

##### Pendant la manifestation



Une équipe de bénévoles a la charge du lavage des gobelets pendant le festival, qui les reconditionne pour les équipes chargées du bar. À la fin de la manifestation, les gobelets sont conditionnés dans un endroit sec, où ils seront séchés avant d'être empilés.

## Bilan environnemental :

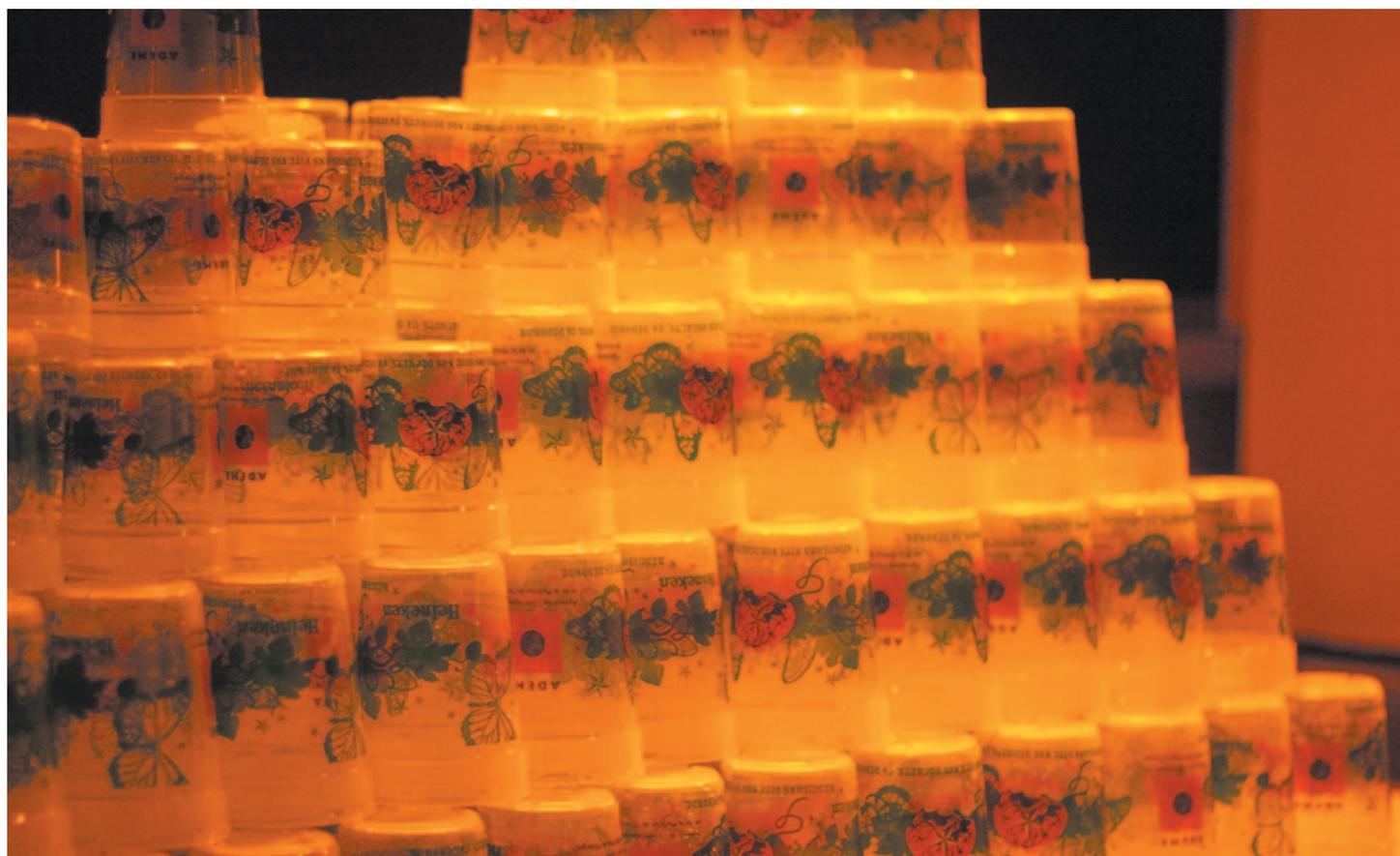
Tout d'abord, la manifestation laisse le site exempt de tout déchet sur le sol, et la propreté induite par le système est le 1<sup>er</sup> point positif remarquable.

Ce système de gobelets réutilisables permet d'économiser, dans le cas présent, la fabrication de 40 000 gobelets en plastique par an (= économie de 4 g par gobelet soit 160 kg de plastique par an, plus une économie d'énergie liée à la non fabrication et aux économies de transport).

Le bilan entre le « réutilisable » et le « jetable » est sensible au nombre effectif d'utilisation par contenant. Plus celui-ci est élevé, plus l'utilisation de gobelets réutilisables se justifie d'un point de vue environnemental.

Enfin, il est important d'accompagner ces actions par une véritable sensibilisation à une consommation responsable, qui doit se traduire par des changements de comportements dans toutes les activités auxquelles nous prenons part.

L'association Zone 51 souhaite réellement que les habitudes éco-responsables proposées au public à travers ses actions et dans le cadre de ces événements à caractère festif soient transposées par chaque spectateur dans son comportement au quotidien.



## Financements :

Soutien de l'ADEME pour les investissements liés à l'opération de mise en place de gobelets réutilisables et la sensibilisation à l'environnement (opération pilote).

Autres financeurs pour les gobelets :

DIREN,

la société Heineken,

SMICTOM d'Alsace Centrale pour les coûts de collecte et de traitement des déchets et la sensibilisation à la prévention et au tri des déchets.



## Délégation Régionale Alsace

8, rue Adolphe Seyboth

67000 Strasbourg

Tél. 03 88 15 46 46

Fax 03 88 15 46 47

E-mail : [alsace@ademe.fr](mailto:alsace@ademe.fr)

[www.ademe.fr/alsace](http://www.ademe.fr/alsace)